

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 15 (1874), p. 138-140

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1874__15__138_0

© Société de statistique de Paris, 1874, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

VI.

VARIÉTÉS.

1. — *Les vers à soie du Japon (1).*

Depuis 1850, une maladie dont le caractère est encore peu connu, a frappé toutes les races européennes de vers à soie et les a rendues impropres à la reproduction. On s'est donc vu forcé de recourir aux races étrangères. Les graines de la Chine furent d'abord essayées mais sans succès; celles du Japon ont donné de meilleurs résultats.

Le tableau suivant montre quelle a été l'importance du commerce des graines de ver à soie du Japon, pendant les six dernières années :

ANNÉES.	NOMBRE DES CARTONS importés EN EUROPE.	PRIX MOYEN DU CARTON.	VALEUR TOTALE DES CARTONS EXPORTÉS.
1866 . .	950,000	Graines fines de 3 à 4 dollars	2,000,000 dollars (2)
		— moyennes de 1 dollar 80 cents.	
1867 . .	800,000	— fines de 4 à 4 1/2 dollars . . .	2,100,000 —
		— Beltovini de 0,50 à 1,50. . .	
1868 . .	2,400,000	— fines de 4 à 4 1/2 dollars . . .	5,500,000 —
		— moyennes 2 1/2 à 3 1/4	
1869 . .	1,400,000	— inférieures 0,25 à 1,75 et 1,50.	2,860,000 —
		— fines 3 1/2 à 4 1/2 dollars	
1870 . .	1,390,000	— inférieures de 1 à 1 1/2	2,500,000 —
		— fines de 3 à 5 dollars	
1871 . .	1,420,000	— moyennes de 2 1/2 à 3 1/4	1,630,000 —
		— inférieures de 1 à 1 1/2	
		— fines de 1 à 2 1/2 dollars	
		— moyennes de 1,50 à 2.	
		— inférieures de 0,20 à 0,50. . .	

On voit par ce tableau que l'exportation japonaise a acquis son maximum en 1868; elle s'est maintenue depuis dans un état à peu près stationnaire.

Si en 1871 cette exportation a légèrement augmenté, cet avantage n'a été obtenu que par suite de l'abaissement des prix. Cette année l'encombrement a été tel sur le marché, que le prix de la graine, qui était, au mois d'avril, de 2 dollars à 2 1/2 dollars, est descendu, au mois de décembre, à 70 et même à 20 cents.

Les 1,420,000 cartons importés en 1871 ont été expédiés dans 6,431 caisses contenant chacune 220 cartons.

(1) Voir *Nachrichten über Industrie*, etc. II. Band, 1. Heft, S. 30. Wien, 1873.

(2) Le dollar mexicain vaut 5 fr. 80 c.

Sur ces 6,431 caisses, 3,829 ont été expédiées en Italie, et 2,502 en France.

Les cartons ne contenaient que des graines de la race qu'on désigne en Italie sous le nom d'*Annuali* verts, à l'exclusion complète des *Bellovini*, que ses qualités inférieures ont fait rejeter depuis longtemps, et des *Annuali* blancs dont la qualité est supérieure, mais qui sont excessivement rares sur le marché.

Les graines du Japon laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la qualité; elles n'ont qu'un avantage, c'est d'être saines, et encore faut-il se défier de la fraude qui se pratique sur une large échelle et qu'on a essayé en vain de conjurer par l'estampillage des cartons.

On n'a donc pas lieu de s'étonner de l'arrêt subit que le commerce des graines du Japon a éprouvé à partir de l'année 1868; toutefois, le tribut que notre industrie séricicole paye à ce pays est encore considérable. Il est à espérer que, par suite des nouvelles découvertes de M. Pasteur, notre production nationale ne tardera pas à se relever et qu'elle pourra de nouveau suffire à nos besoins.

2. — L'éducation nationale en Irlande.

En 1861, dit le *Times*, la population de l'Irlande était de 5,799,000 habitants; et les enfants inscrits sur les rôles des écoles nationales de 803,364. En 1871, la population avait diminué, elle était seulement de 5,403,000, mais le nombre des enfants inscrits avait augmenté de 25 p. 100; on en comptait 1,021,700. En 1861, 14 p. 100, ou très-près d'un septième de la population figurait sur les rôles des écoles; en 1871, la proportion s'était élevée à 19 p. 100, ou près d'un cinquième de la population. Le progrès est ainsi très-marqué.

Malheureusement le nombre des enfants portés sur les rôles et la moyenne des enfants recevant l'instruction journalière sont deux choses tout à fait différentes. La moyenne de présence journalière des enfants aux écoles en 1871 a été de 363,850, ou à peine plus du tiers des enfants inscrits. Il ressort cependant du rapport même des commissaires que leur méthode d'inscription tend à exagérer le nombre des enfants. « Le nombre total, disent-ils, des enfants portés sur les rôles pendant l'année, comprend les noms d'élèves qui, ayant fréquenté l'école pendant le dernier semestre de 1870, ont leurs noms reportés sur les rôles de l'année 1871.

En ouvrant un nouveau rôle, la règle est d'y inscrire les noms de tous les élèves présents à quelque moment que ce soit du semestre précédent; mais il arrive que quelques-uns des élèves dont les noms sont ainsi reportés, ne doivent plus, par des causes très-diverses, fréquenter l'école à laquelle ils sont inscrits. C'est ce qui a eu lieu pour 48,794 de ces élèves reportés sur les rôles de janvier 1871. Beaucoup d'entre eux vont à d'autres écoles, où ils sont inscrits de nouveau, ce qui fait un double emploi. » Pour défendre cette méthode de dénombrement, les commissaires disent que, s'ils enregistraient seulement les élèves qui fréquentent une école pendant l'année, ils ne pourraient suivre l'enfant dans ses études.

Ce qu'on ne peut découvrir dans le rapport des commissaires, et ce qu'il serait surtout intéressant de savoir, c'est le temps que chaque élève consacre, en moyenne, à son instruction pendant l'année. Le chiffre de 1,021,700 enfants portés sur la liste

de 1871, s'est réduit, à ce qu'il semble résulter d'un autre passage du rapport, à 755,237 pour le second trimestre de la même année. D'où il résulte que la liste du 1^{er} janvier était de plus du double du nombre moyen des élèves recevant l'instruction pendant les douze mois.

Voici, pour les différentes provinces, la moyenne de présence comparée au nombre des élèves. Ulster, nombre d'écoles, 2,561; élèves inscrits pour l'année, 360,027; présence en moyenne, 122,075. Munster, nombre d'élèves, 275,401; présence en moyenne, 111,538. Leinster, nombre des écoles, 1,513; élèves inscrits, 214,127; présence en moyenne, 77,561. Connaught, nombre des écoles, 1,108; élèves inscrits, 172,145; présence en moyenne, 52,676.

Dans le Munster, la présence en moyenne est de 40 p. 100 de la liste d'inscription; dans le Connaught, seulement de 31 p. 100.

Les élèves catholiques romains sont plus de quatre fois plus nombreux que ceux de tous les autres cultes réunis. En voici l'énumération : Ulster, catholiques romains, 181,299; Église épiscopale, 61,570; presbytériens, 110,852; autres cultes, 6,306. Munster, catholiques romains, 268,597; Église épiscopale, 5,518; presbytériens, 668; autres cultes, 618. Leinster, catholiques romains, 205,035; Église épiscopale, 7,333; presbytériens, 1,217; autres cultes, 542. Connaught, catholiques romains, 167,085; presbytériens, 490; autres cultes, 202. Même dans l'Ulster, qui est la forteresse du protestantisme irlandais, le nombre des catholiques romains dépasse le chiffre de tous les élèves des autres cultes.

En Irlande, plus de la moitié des écoles, 3,948 sur 6,914, sont des écoles mixtes, où les catholiques romains et protestants se trouvent mêlés. La majorité de ces écoles mixtes sont dirigées exclusivement par des maîtres catholiques romains; plus d'un quart sont dirigées par des maîtres protestants exclusivement.

Dans l'Ulster, le nombre des écoles mixtes dirigées par des maîtres catholiques exclusivement dépasse sensiblement le nombre des écoles dirigées exclusivement par des protestants. La proportion des écoles mixtes n'a pas varié beaucoup pendant les cinq dernières années.

Il est à remarquer que, en chiffres ronds, 27,000 enfants protestants sont placés sous la direction de maîtres catholiques, et que 28,000 élèves catholiques sont placés sous la direction de maîtres protestants.

ERRATUM.

C'est par erreur que dans le numéro d'avril le Procès-verbal porte la date du 1^{er} mars. Il faut lire 7 février.